Chapelle de la Visitation

À vos souhaits !



18

Chapelle

Marchandises

Ascension

Surnom

Termignon

Un peu à l'écart du village, elle apparaît au-dessus des jardins, nimbée d'un rose tendre et coiffée d'une charmante coupole. Située sur la route du sel et du fromage, la « chapelle du Poivre » (son surnom) relie depuis l'Antiquité les vallées de Tarentaise, de Maurienne et du Piémont. Découvrons une légende liée à sa curieuse appellation…

Termignon, 1730. Amédée arrive d'un long périple au Moyen-Orient, d'où il a pu acheminer une cargaison de poivre, via le port de Gênes. Sa marchandise possède la même valeur que l'or : il s'agit d'être discret sur son contenu. Il emprunte la grande **voie de passage** menant du Piémont jusqu'à Lyon, avec d'autres colporteurs, muletiers ou contrebandiers qui, au péril de leur vie, échangent fromages, sel, épices et textiles **à travers l'Europe**.

1re halte après le col du Mont-Cenis, Termignon est un village-étape où cohabitent une multitude de commerces et de services : auberges, maréchaux-ferrants, attelages. Amédée se dirige vers la chapelle. La légende raconte qu'elle fut construite à l'emplacement d'un oratoire dédié à la Vierge noire, érigé au **lieu-dit du poivre** par des contrebandiers, qui auraient possédé ici un lieu de stockage d'épices.

Demain, il prendra la direction du col de la Vanoise : itinéraire moins fréquenté, mais aussi plus avalancheux, qui lui évitera de payer les lourdes taxes applicables à son chargement. Pour **protéger son ascension**, il n'oubliera pas de prier la fameuse Vierge noire. Les ex-votos déposés à son intention, ces offrandes votives faites en remerciement d'une grâce obtenue, montrent qu'elle a toujours su protéger les hommes et les femmes dans leurs pérégrinations.

Chapelle de la Visitation, Val-Cenis Termignon



Une protection des petites âmes

La tradition populaire classe cet édifice au rang de « chapelle à répit », attribuant à la Vierge noire à l'enfant, le pouvoir de ressusciter les enfants mort-nés, le temps de leur prodiguer le Baptême et le Saint-Sacrement. La pratique fut condamnée et abandonnée en 1700.